



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU FORUM DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES D'INSPIRATION CATHOLIQUE***

*Salle Clémentine
Samedi 1er décembre 2007*

Excellences,

Chers représentants du Saint-Siège auprès des Organisations internationales,

Chers amis,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à vous tous qui êtes venus à Rome pour réfléchir ensemble sur la contribution que les Organisations non gouvernementales (ONG) d'inspiration catholique peuvent offrir, en étroite collaboration avec le Saint-Siège, à la résolution des nombreuses problématiques et aux nombreux défis qu'affronte l'activité multiple des Nations unies et des autres Organisations internationales et régionales. J'adresse à chacun de vous mes salutations cordiales. Je remercie en particulier le Substitut de la Secrétairerie d'Etat qui s'est fait l'interprète courtois de vos sentiments communs, en m'exposant en même temps les objectifs de votre forum. En outre, je salue le jeune représentant des Organisations non gouvernementales ici présent.

Aux travaux de cette importante réunion prennent part des représentants de réalités nées dans les années où l'action du laïcat catholique au niveau mondial commençait à germer pour la première fois, ainsi que des membres d'autres associations créées plus récemment, de pair avec l'actuel processus d'intégration mondiale. D'autres encore se consacrent principalement à l'action d'*advocacy*, tandis que certains s'occupent de la gestion concrète de projets de coopération au développement. Certaines de vos Organisations se situent dans l'Eglise comme des Associations publiques et privées de fidèles ou participent au charisme de différents Instituts de vie consacrée; d'autres n'ont qu'une reconnaissance juridique d'ordre civil et comptent aussi parmi leurs membres des non-catholiques et des non-chrétiens. Cependant, vous avez tous en commun

l'unique passion qui inspire constamment l'action du Saint-Siège auprès des diverses instances internationales. C'est précisément pour cela que l'on a voulu organiser la rencontre de ces jours-ci: pour vous exprimer la gratitude et l'appréciation pour ce que vous faites déjà, en collaborant activement avec les Représentants pontificaux auprès des Organisations internationales. En même temps, il s'agit de rendre encore plus étroite, et donc plus efficace cette action commune au service du bien intégral de la personne humaine et de l'humanité.

Du reste, il ne faut pas oublier qu'il est possible de réaliser cette unité d'objectifs à travers des rôles et des modalités différents. De fait, alors que la diplomatie multilatérale du Saint-Siège doit, principalement, affirmer les grands principes fondamentaux de la vie internationale, car la contribution spécifique de la hiérarchie de l'Eglise est "la formation éthique, afin que les exigences de la justice deviennent compréhensibles et politiquement réalisables" (*Deus caritas est*, n. 28a), d'autre part, "le devoir immédiat d'agir pour un ordre juste dans la société est au contraire le propre des fidèles laïcs - dans le cas de la vie internationale, des diplomates chrétiens et des membres des ONG - qui sont appelés à participer personnellement à la vie publique... [à] configurer de manière droite la vie sociale, en respectant la légitime autonomie et en coopérant avec les autres citoyens, selon les compétences de chacun et sous leur propre responsabilité" (*ibid.*, n. 29).

La coopération internationale entre les gouvernements, née dès la fin du XIX siècle et qui n'a cessé de se développer davantage au siècle dernier, malgré les tragiques interruptions des deux guerres mondiales, a contribué d'une manière significative à la création d'un ordre international plus juste. A cet égard, nous pouvons observer avec satisfaction les résultats obtenus, qui constituent la reconnaissance universelle de la primauté juridique et politique des droits de l'homme, l'établissement d'objectifs communs pour la pleine jouissance des droits économiques et sociaux par tous les habitants de la terre, la promotion de la recherche d'un système économique mondial juste et, enfin, la sauvegarde de l'environnement et la promotion du dialogue interculturel.

Toutefois, le débat international apparaît souvent caractérisé par une logique relativiste qui semble considérer, comme seule garantie d'une coexistence pacifique entre les peuples, la négation de la vérité sur l'homme et sur sa dignité, ainsi que de la possibilité d'un agir éthique fondé sur la reconnaissance de la loi morale naturelle. Une conception du droit et de la politique où le consensus entre les Etats, obtenu parfois en fonction d'intérêts peu nobles ou manipulés par des pressions idéologiques, semblerait être la seule et unique source des normes internationales, en vient ainsi, de fait, à s'imposer. Les fruits amers de cette logique relativiste dans la vie internationale sont hélas évidents: il suffit de penser, par exemple, à la tentative de considérer comme droits de l'homme les conséquences de certains styles de vie égoïstes, ou encore au manque d'intérêt envers les besoins économiques et sociaux des peuples les plus faibles, ou au mépris à l'égard du droit humanitaire et à une défense sélective des droits de l'homme. Je souhaite que l'étude et la confrontation de ces journées permettent de définir des moyens efficaces et concrets pour faciliter l'accueil au niveau international des enseignements de la

doctrine sociale de l'Eglise. En ce sens, je vous encourage à opposer au relativisme la grande créativité de la vérité quant à la dignité innée de l'homme et des droits qui en découlent. Une telle créativité permettra d'apporter une réponse plus appropriée aux multiples défis présents dans le débat international contemporain et, surtout, permettra de promouvoir des initiatives concrètes qui doivent être vécues dans un esprit de communion et de liberté.

Il faut un esprit de solidarité qui conduise à promouvoir ensemble ces principes éthiques non "négociables" de par leur nature et leur rôle de fondement de la vie sociale. Une solidarité imprégnée d'un sens fort d'amour fraternel qui conduise à apprécier les initiatives des autres, à les faciliter et à y collaborer. En vertu de cet esprit, on ne manquera pas, à chaque fois que cela s'avérera utile ou nécessaire, d'établir une coordination entre les diverses ONG et avec les Représentants du Saint-Siège, toujours dans le respect de la diversité de nature, des fins institutionnelles et des méthodes d'action. D'autre part, un authentique esprit de liberté, vécu dans la solidarité, poussera l'initiative des membres des ONG à s'étendre dans une vaste pluralité d'orientations et de solutions quant aux questions temporelles que Dieu a laissées au jugement libre et responsable de chacun. De fait, s'ils sont vécus dans la solidarité, le pluralisme légitime et la diversité non seulement ne deviennent pas un motif de division et de concurrence, mais ils sont les conditions d'une plus grande efficacité. L'action des Organisations que vous représentez sera donc vraiment féconde si elle reste fidèle au Magistère de l'Eglise, ancrée dans la communion avec ses pasteurs et, surtout, avec le Successeur de Pierre, et si elle affronte avec une ouverture prudente les défis du temps présent.

Chers amis, je vous renouvelle mes remerciements pour votre présence aujourd'hui et pour vos efforts en vue de promouvoir la cause de la justice et de la paix au sein de la famille humaine. Tout en vous assurant de mon souvenir spécial dans la prière, j'invoque sur vous et sur les Organisations que vous représentez la protection maternelle de Marie, Regina Mundi. Je vous donne avec affection ma Bénédiction apostolique, à vous, à vos familles et à tous les membres de vos Associations.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.50 p.4.*

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana